



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2019

Présents : Michel FISCHER, Alain MAUBEY, Véronique PAILLARD, Henri GUICHARD, Brigitte BONDIVENNE, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Jocelyne FAUVEY, Louis LUX, Delphine PRUDENT, Chantal REYBARD, Isabelle SAILLARD, Michel TRONTIN.

Excusé : Sébastien LONGIN.

Absent : Hubert POMMIER.

Secrétaire de séance : Véronique PAILLARD.

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE

Rappelant les travaux réalisés dans le cimetière communal et notamment l'installation du jardin du souvenir et des nouvelles cases de columbarium, le Maire propose de revoir l'ensemble des tarifs d'achat et de renouvellement de concessions.

Après délibération, le conseil municipal décide l'application des tarifs suivants à compter du 1^{er} décembre 2019 :

Type de concession ou d'emplacement	Durée de la concession	Tarifs TTC
Case de columbarium	Achat 30 ans	350 €
	Achat 50 ans	500 €
	Renouvellement 30 ans	250 €
	Renouvellement 50 ans	400 €
Concession caverne	Achat 30 ans	250 €
	Achat 50 ans	350 €
	Renouvellement 30 ans	150 €
	Renouvellement 50 ans	250 €
Concession terrain (pour 2 m²)	Achat 30 ans	200 €
	Achat 50 ans	300 €
	Renouvellement 30 ans	100 €
	Renouvellement 50 ans	200 €
Jardin du souvenir : dispersion de cendres + plaque		150 €

VENTE DE BOIS

Dans le cadre de la mise en valeur et de la protection de la forêt communale et sur expertise de l'ONF, le maire invite le conseil municipal à délibérer sur une proposition de coupes pour l'année 2020 - Vente de gré à gré par soumission en bloc et sur pied d'une parcelle de résineux douglas (parcelle 26 de 0.88ha)

Accord du conseil municipal.

SALLE DES FÊTES : REGLEMENT ET TARIFS

Après avoir fait un point sur l'avancement du chantier d'agrandissement et de réfection du bâtiment, le conseil municipal prend connaissance de la dernière version du document de "Règlement et tarifs" proposé par la Commission dédiée.

A retenir :

Les locaux sont à disposition des associations communales, selon calendrier annuel validé par la municipalité.

Le bâtiment est géré par la commune, notamment en ce qui concerne la location aux usagers autorisés par le règlement. La municipalité reste prioritaire pour une réquisition des locaux pour le déroulement d'une manifestation qui relève de ses compétences.

Le conseil approuve le document de "Règlement et tarifs".

PROJET DE SERVICE COMMUN ENTRE LES COMMUNES ET ECLA

Le Maire présente le projet de mise en place d'un service commun entre ECLA (services techniques) et sept des communes membres (Bornay, Geruge, Gevingey, Macornay, Moiron, Montaigu et Vernantois).

Sur ce projet, les grandes lignes à retenir :

Par le biais d'une convention et afin d'optimiser l'accomplissement des missions de compétence ECLA et/ou communale, **le projet de Service commun** consiste à mutualiser les Ressources humaines (5 agents ECLA mis à disposition du Service commun) ainsi que les équipements.

Ce dispositif doit permettre également de maintenir une proximité et réactivité satisfaisante pour l'exercice des missions.

Les missions hors compétence ECLA (relevant donc de la compétence propre des communes) et non déductibles de l'attribution de compensation, feront l'objet d'une facturation par ECLA aux communes usagères.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à la mise en place du dispositif.

APPROBATION RAPPORT CLECT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve le rapport d'évaluation des charges financières transférées à ECLA en 2019, rapport établi en date du 23 septembre 2019 par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

PRET RELAIS

Le budget prévisionnel établi pour les travaux de la Salle des fêtes reste maîtrisé. Cependant, afin d'honorer les factures à venir, et dans l'attente du versement des subventions, le conseil municipal après délibération, décide de contracter un prêt relais de 200 000 €.

AFFAIRES EN COURS ET QUESTIONS DIVERSES

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2018 : – Présentation du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Ce rapport est consultable en mairie.

APC : Mise à disposition d'une borne numérique - l'équipement en cours d'installation sera prochainement mis à disposition du public.

SICTOM : Opération composteur à 15 € : le SICTOM propose une commande groupée de composteurs. Possibilité de passer commande par la Mairie.

Urbanisme – Les membres du Conseil prennent connaissance des différents dossiers en cours.

INFORMATIONS

Repas des aînés – Il aura lieu dimanche 24 novembre.

Prochain Conseil municipal – Il aura lieu le vendredi 20 décembre.

Secrétariat de Mairie – Il sera fermé du 28 novembre au 02 décembre inclus.

Le Maire,



Michel FISCHER



La Secrétaire de Séance,



Véronique PAILLARD.